

## Mairie de PLELAUFF

### **N°10- SEANCE DU JEUDI 15 NOVEMBRE 2018**

L'an deux mil dix-huit, le jeudi 15 novembre 2018 à 20h00, le Conseil Municipal de PLÉLAUFF, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bernard ROHOU, Maire.

**PRESENTS** : M Bernard ROHOU, Mme Louise-Anne LE GAC, M Éric CHARROY, Mme Laurence BLANCHARD, , Mme Kate HUSBAND, M Alain KERBIRIOU, , Maximilien LE FEUR, , M Michel LE GALLO, M Michel MENGUY, M Stéphane MORZADEC,

**ABSENTS** : Mme Nathalie KERVERN (procuration à Bernard ROHOU) Mme Françoise CAUDAL-LE BARS - Mme Christelle CHEVANCE - M Gilles LE GALL (procuration à Stéphane MORZADEC)  
- M Ludovic L'HOPITAL

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme Louise-Anne LE GAC

#### **Nombre de Membres :**

- Afférents au Conseil : 15
- En exercice : 15
- Présents : 10
- votants : 10+ 2 procurations

#### **Ordre du Jour :**

- Demande de participation à un voyage d'études
- DM Budget
- Vente d'un lot "Lotissement Parc Skaven"
- Travaux bas du bourg
- Cérémonie des vœux
- Déco Noël au Bout du Pont
- Questions diverses

***\*\*\*La séance est ouverte à 20h00\*\*\****

#### **Approbation du compte rendu de la séance précédente**

*Monsieur le Maire invite les membres du Conseil Municipal à émettre leurs observations sur le compte-rendu de la dernière séance qui leur a été transmis par courrier.*

Le Maire propose au conseil d'ajouter à l'ordre du jour le point suivant :

- *DM au Budget*

*Pas d'objection, ce point sont donc rajouté à l'ordre du jour.*

### **01-15112018 – Voyage d'Etude**

Une jeune Plélauffienne qui sollicite une aide financière de la part de la commune pour l'organisation d'un voyage d'études à caractère humanitaire en juillet 2019 au Togo a été invitée par Monsieur Le Maire à venir en faire une présentation au conseil municipal. Après avoir pris connaissance du projet et échangé avec cette étudiante, le conseil municipal, sur proposition de Monsieur Le Maire, décide à l'unanimité de lui allouer une subvention de 100€.

### **02-15112018– DM au budget**

#### **DM 1**

Le Maire informe le conseil qu'il y a lieu de procéder à quelques ajustements dans le budget communal section "Fonctionnement":

+ 1500 € au 60612

+ 1000€ au 60622

+ 2000€ au 615231

+2000€ au 61551

+ 1000 € au 6232

+ 250€ au 6256

+ 500€ au 6355

+ 4000€ au 64168

+ 2160€ au 739211

+ 2000€ au 6531

+ 10000€ au 657341

**soit un total de 26410 €**

Pour alimenter ces crédits supplémentaires il sera prélevé :

20000€ au 6558

6410€ au 023 section fonctionnement ce qui se traduit par des soustractions du même montant aux chapitres 23 et 21 de la section "Investissements"

#### **DM 2**

Le Maire informe le conseil qu'il y a lieu de procéder à quelques ajustements dans le budget communal section "Investissements":

+ 25000€ au 2151

+ 2100 au 21532

+ 12900 au 21571

Pour alimenter ces crédits, il sera prélevé

25000€ au 2158

15000 au 2182

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal vote à l'unanimité ces décisions modificatives.

### **03-15112018 – Vente d'un lot "Lotissement Parc Skaven**

Monsieur Le Maire informe le conseil qu'un habitant de Plélauff souhaiterait faire l'acquisition d'un lot cadastré sous les références WC 224 au lotissement Parc SKaven pour la construction d'une maison d'habitation. Cette acquisition est cependant conditionnée par l'obtention du futur permis de construire.

Ce lot n'étant pas raccordable au réseau d'assainissement collectif, le prix de vente retenu est de 3€ le m<sup>2</sup>.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal émet, à l'unanimité, un avis favorable à cette vente au prix de 3€ le m<sup>2</sup> et autorise Monsieur Le Maire à signer tout document s'y référant.

### **04-15112018 – Travaux bas du bourg**

Démarrés avec beaucoup de retard sur le calendrier initial, les travaux en bas du bourg devraient maintenant se poursuivre sans discontinuités. Monsieur Le Maire informe cependant le conseil que le cabinet Nicolas lui a adressé pour signature un courrier stipulant qu'il avait décidé de procéder à une suspension des travaux sur la période allant du 12 juin 2018 au 7 novembre 2018.

Monsieur Le Maire se dit surpris et stupéfait du contenu de ce courrier car jamais il n'a demandé une telle suspension de travaux bien au contraire et avec l'appui de l'ensemble du conseil municipal, il n'a cessé de presser le maître d'œuvre pour un avancement plus rapide. Il note également que si des imprévus ont entraîné un retard dans le démarrage du chantier, la responsabilité n'incombe en rien au maître d'ouvrage.

### **05-15112018 - Cérémonie des vœux**

La cérémonie des vœux se déroulera le samedi 12 janvier 2019 à 19H selon la formule des années passées. Un Plélauffien, commercial dans une cave, a fait une proposition pour fournir la boisson du vin d'honneur qui vient clore cette cérémonie.

Un devis sera également demandé à Madame La Gérante du bar Communal qui, jusque présent, fournissait l'ensemble des denrées.

### **06-15112018 - Déco Noël au Bout du Pont**

Une consultation a été faite auprès de l'entreprise Salaun Artifices et Spectacles de Lanvollon pour l'acquisition de guirlandes "traversée de rue" au Bout du Pont. Pour mémoire, cette entreprise avait déjà vendu les décorations installées dans le bourg en 2017.

Un devis d'un montant de 1325€ TTC pour l'achat de guirlandes "Stalactites" et de cordon lumineux est présenté au conseil et validé à l'unanimité.

### **07-15112018 - Questions diverses**

- Eparrage des routes : les travaux d'éparrage touchent à leur fin, il est à noter l'excellent travail réalisé par l'entreprise "Caillibot"

- les travaux sur la départementale auront lieu du 21 au 23 novembre. La route sera barrée jusqu'à la route de Kerauter. Les travaux sur le reste du tracé sera fait l'an prochain et nécessite une réflexion sur l'aménagement du Bout du Pont, avec peut être intervention d'un spécialiste de ce type d'aménagement.

- les travaux d'assainissement envisagés rue traversière et rue du presbytère : les devis sont réalisés mais il s'avère que le coût est élevé.
- venue du député Yannick Kerlogot : suite un courrier l'interrogeant sur les refus de CU il est venu constater sur place et a été surpris.
- information sur les SCOTs et les PLUs. La solution préconisée serait de faire un PLU.
- Suggestion de demander à la SAUR la prise en charge de la facturation liée à l'assainissement
- Concernant la vente de terrains sans maître les démarches sont engagées.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H52**

<i>Bernard ROHOU</i>	
<i>Louise-Anne LE GAC</i>	
<i>Éric CHARROY</i>	
<i>Laurence BLANCHARD</i>	
<i>Françoise CAUDAL-LE BARS</i>	<i>Absente</i>
<i>Christelle CHEVANCE</i>	<i>Absente</i>
<i>Kate HUSBAND</i>	
<i>Alain KERBIRIOU</i>	
<i>Nathalie KERVERN</i>	<i>Absente</i>
<i>Maximilien LE FEUR</i>	
<i>Gilles LE GALL</i>	<i>Absent</i>
<i>Michel LE GALLO</i>	
<i>Ludovic L'HOPITAL</i>	<i>Absent</i>
<i>Michel MENGUY</i>	
<i>Stéphane MORZADEC</i>	